



- ACCUEIL
- PRÉSENTATION GÉNÉRALE ▾
- NOUVELLES
- VIE MUNICIPALE ▾
- SERVICES AUX CITOYENS ▾
- TOURISME ET ÉCONOMIE ▾

NOUVELLES EN BREF

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 8 mai 2018, à 19h30, à la salle du conseil au complexe municipal. À noter à vos agendas!

[Lire la suite](#)



Météo Media
Saint-Athanase, QC
5°C
Nuageux

Mar 2018						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Bienvenue à Saint-Athanase

Située au coeur des Appalaches, la Municipalité de Saint-Athanase du Témiscouata est bornée par la frontière américaine (Maine), et par la Ville de Pohénegamook. Les paysages sont à couper le souffle.

Avec sa population de 309 citoyennes et citoyens, les athanasoises sont très accueillantes et surtout très fières de leur petit coin de pays. Ils se feront un grand plaisir de vous le faire découvrir soit en randonnée pédestre, en véhicule tout terrain, en véhicule automobile, en ski de fond ou en motoneige durant la saison hivernale.

Nouvelle mise à jour du site Internet
www.saint-athanase.com

Dans ce numéro :

- Mot du directeur général – Mise à jour du site Internet Page 3
- Mot du maire Page 4
- Service d'urbanisme Page 5
- Votre chien et le bon voisinage Page 5
- Club des 50 ans et plus de Saint-Athanase Page 6
- Nouvelles du Tournant missionnaire Page 7
- Truc de grand-mère citoyenne Page 7
- Nouvelle naissance Page 7
- Cercle de Fermières de Saint-Athanase Page 8
- RIDT - Collecte des encombrants Page 8
- Souper des acériculteurs Page 8

Heures d'ouverture du bureau municipal en période régulière

Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h

Heures d'ouverture du bureau municipal en saison estivale

À compter du lundi 18 juin jusqu'au vendredi 31 août inclusivement :

Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h – Le vendredi : **FERMÉ**

Congé férié à l'occasion de la Fête des patriotes

Le bureau municipal sera fermé : lundi 21 mai

Prochaine séance du conseil 2018

Le calendrier ci-après a été adopté à la séance du 14 novembre dernier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'**année 2018**, qui se tiendront les **mardis**, et qui débuteront à **19 h 30** aux dates ci-après déterminées :

►5 juin ►10 juillet ►7 août ►11 septembre
►2 octobre ►6 novembre ►4 décembre

Heures d'ouverture de la bibliothèque municipale en période régulière

La bibliothèque est ouverte le **mardi en après-midi de 13 h 30 à 14 h 30**
et le **vendredi soir de 19 h à 20 h**.



TAXES MUNICIPALES

Les dates des prochains versements sont :

- 3 juillet 2018 (mardi)
- 3 octobre 2018 (mercredi)

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Voilà... ça y est! Le site Internet de notre municipalité, rafraîchi et mis à jour, est maintenant en ligne.... D'ailleurs, vous remarquerez que la photo de la page couverture de cet Info Municipal représente la page d'accueil de notre site. Ce ménage « printanier » de notre site Internet veut ainsi mettre en valeur les ressources humaines et touristiques de Saint-Athanase afin de les faire connaître dans le cyberspace. De plus, il sera pour vous un outil grâce auquel vous serez constamment informés, en temps réel, des activités en cours au sein de notre municipalité.



Vous y retrouverez donc une multitude d'informations concernant notamment, la vie municipale et les services aux citoyens. À titre d'exemples, vous aurez accès, entre autres, aux nouvelles en bref, aux projets d'ordre du jour des séances du conseil, aux procès-verbaux des séances, à la réglementation municipale, etc. De plus, la municipalité va maintenant gérer sa propre page Facebook sur laquelle l'information des principaux événements en cours ou à venir dans la municipalité sera publiée. Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement Karyne Patry pour avoir mis sur pied une page Facebook pour la Municipalité. Nous tenterons de prendre la relève avec le même professionnalisme démontré par Karyne.

Comme nous sommes dans l'effervescence et désirons rendre notre site Internet accessible le plus rapidement possible, vous remarquerez cependant qu'il reste encore quelques rubriques à compléter ce que nous ferons dans les meilleurs délais. Par ailleurs, nous vous invitons à vous inscrire à « *L'infolettre* » afin de pouvoir recevoir rapidement, par courriel, toute information jugée nécessaire.

Je tiens à préciser que le site Internet de la municipalité, géré dorénavant par la direction générale, vous appartient. Ainsi, vous pouvez y collaborer de diverses façons, et il est entendu que nous sommes ouverts à vos suggestions pour constamment l'améliorer.

Il s'agit donc de la dernière publication de l'Info Municipal sur support papier. Dorénavant, toute l'information que vous y retrouvez normalement se retrouvera sur une base régulière sur notre site Internet. Cependant, des éditions spéciales seront possibles lors de périodes particulières comme, par exemple, le Temps des Fêtes...

En terminant, je vous invite à vous rendre sur notre nouveau site et de nous faire part de vos commentaires... Bonne visite!

Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général

MOT DU MAIRE

BONJOUR CITOYENS ET CITOYENNES,

Enfin les beaux jours sont de retour avec tout le froid que nous avons eu cet hiver, nous espérons tous avoir un printemps plus clément et hâtif, mais la chaleur n'était pas au rendez-vous cette année. Par le fait même les acériculteurs qui espéraient avoir une bonne production ce printemps vont rester sur leur appétit avec une production bien en bas des récoltes des dernières années.

LIMITES DE VITESSE

À la réunion du conseil d'avril les membres du conseil ont adopté une résolution demandant au Ministère des Transports de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports, d'installer des ouvrages (panneaux de signalisation) pour assurer le respect des limites de vitesse sur le territoire de la municipalité. N'ayant ni trottoirs, ni pistes cyclables sur notre territoire, il est important que les limites de vitesse soient respectées. Suite à plusieurs remarques reçues par la direction municipale, et ayant comme préoccupation la sécurité des piétons jeunes et moins jeunes, des cyclistes et tous autres utilisateurs des chemins publics, les membres du conseil demandent au Ministère des transports et à la Sureté du Québec de voir à prendre les mesures appropriées pour faire respecter les limites de vitesse par les véhicules qui circulent sur les chemins municipaux.

NETTOYAGE

Petit message pour vous informer qu'il est de mise avec l'arrivée de l'été de faire le ménage de votre propriété. Avec la fonte de la neige plein de débris de toutes sortes jonchent les terrains. Une municipalité où les terrains sont propres et bien entretenus est plus intéressante à visiter.



CONCOURS

Pour une 2e année consécutive le Cercle des Fermières, avec l'appui de la municipalité, récidive avec le concours «FLEURISSONS NOTRE PAROISSE ». Sur une base volontaire vous êtes invités à vous inscrire.

SOUPER

Le 26 mai prochain, le traditionnel souper des acériculteurs sera de retour. Depuis de nombreuses années cette activité met en valeur l'importance de l'acériculture pour la municipalité de St-Athanase et nous tenons à rendre hommage aux acériculteurs ainsi qu'à leurs employés qui ont à cœur leur travail. Venez participer en grand nombre à l'édition 2018, plusieurs surprises vous attendent. À noter que cette activité n'est pas réservée uniquement aux acériculteurs et leurs employés, mais à toute la population. Pour plus d'informations contactez la direction municipale.

André St-Pierre, maire



Absence de l'inspecteur en bâtiment, urbanisme et environnement



Veillez prendre note que dû à un congé parental, je serai absent du bureau municipal pour 5 semaines consécutives. De plus, 2 semaines supplémentaires seront planifiées à l'automne. Pendant ce temps, toute demande reliée à mon travail sera reçue par M. Marc Leblanc, directeur général.

Je serai donc absent à partir de la mi-mai 2018 pour 5 semaines. Merci de votre compréhension !

Anthony Racine
Inspecteur en bâtiment, urbanisme et environnement

VOTRE CHIEN ET LE BON VOISINAGE

MESSAGE TRÈS IMPORTANT !

En cette nouvelle saison printanière, nous désirons **RAPPELER** aux propriétaires de chiens l'existence d'un règlement concernant **l'entretien des animaux** et un règlement concernant **les animaux**, tous deux **appliqués par la Sûreté du Québec et non par la Municipalité**.

Avoir omis de retenir un animal à l'aide d'un dispositif l'empêchant de sortir du terrain, contrevient à l'article 17 du règlement concernant les animaux. Le contrevenant est passible, en outre des frais, d'une amende de 100 \$ pour une première infraction, de 125 \$ pour une deuxième infraction, et de 150 \$ minimum et 500 \$ maximum pour les infractions subséquentes. De plus, si l'animal n'étant pas retenu par un dispositif est la cause d'un accident de la route, le propriétaire dudit animal sera responsable des dommages causés par son animal (assurance-responsabilité civile etc.).

Tout citoyen qui porte plainte à la police doit obligatoirement identifier le contrevenant et devra éventuellement se rendre à la cour pour rendre témoignage sur le délit commis par le contrevenant.

Donc, nous souhaitons la collaboration de tous les propriétaires de chiens pour un agréable voisinage.



À vos souvenirs

Petit retour en arrière pour le Club des 50 ans et plus de Saint-Athanase qui était autrefois : ***l'Âge de vivre.***

En 1973, le club acheta la bâtisse du 50^e de la paroisse. Ce sera le premier lieu de rencontre du club pendant plusieurs années. Les activités étaient nombreuses : soirée de cartes, soupers communautaires et rassemblements.

Les premières soirées de danse avaient lieu à l'École centrale (Verts-Sommets) et ensuite au centre des loisirs. Ces soirées étaient accompagnées par de très bons musiciens : Messieurs Côme Bélanger, Georges Labrecque, Jean-Claude Lévesque, Maurice Comeau et Ghislain Caron.

En 1975, le club fut officiellement formé. M. Philippe LaFrance en a été le premier président, soit de 1975 à 1977, appuyé de M. Rodolphe Lemieux, vice-président et de Mme Rose-Anna Bélanger, secrétaire.

De 1977 à 1985, M. Gérard Lebel reprit la présidence accompagné de M. Ovila Bernier à la vice-président et de Mme Roland Ouellet Després, secrétaire de 1976 à 1978, de Mme Anita Marquis Levasseur de 1978 à 1981, de Mme Ginette Michaud de 1981 à 1983 et de Mme Louise Patry Deschênes de 1983 à 1985.

Au cours des prochains mois, nous publierons la suite de l'histoire du Club de l'Âge de vivre sur le site Internet de la Municipalité.

Pour ceux et celles qui voudraient devenir membres du Club des 50 ans et plus de Saint-Athanase, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.

Notre club compte maintenant 77 membres. En tant que membre, plusieurs avantages vous sont offerts : Escomptes, bingo gratuit et dîner annuel à moindre coût.

Christiane Després, présidente, tél. : 418-859-3344, France Deschênes, secrétaire, tél. : 418-859-2655, Sylvie Michaud, trésorière, tél. : 418-859-3046

Au plaisir de vous compter parmi nous.

Pour le Club des 50 ans et plus,
Christiane Després, présidente

Nouvelles du Tournant missionnaire



Bien qu'il soit silencieux, le Tournant missionnaire est toujours en marche au sein de notre diocèse. L'équipe missionnaire se prépare allègrement pour la mise en route par de la formation, de la réflexion et de la prière. Deux jours de retraite auront lieu sous peu pour une bonne préparation.

La première étape sera ressentie dans les milieux par la présentation et la remise d'un mandat aux trois personnes qui ont accepté de s'engager dans l'un ou l'autre des trois champs pastoraux : Formation à la vie chrétienne, Fraternité engagement et Prière et célébration.

Par la suite, ces personnes seront accompagnées par un membre de l'équipe missionnaire pour une bonne orientation de leur engagement. Elles auront besoin de la collaboration de d'autres personnes baptisées de notre communauté paroissiale selon les besoins identifiés. C'est ainsi que notre communauté chrétienne deviendra conversion missionnaire comme le désire notre nouvel évêque Mgr Pierre Goudreault.

Invitation de notre évêque à venir le rencontrer à la salle Léon-Desjardins d'Estcourt jeudi le 17 mai à 19h. Si vous le pouvez, vous êtes invités à vous y préparer en lisant la lettre missionnaire de l'évêque. Il y en a des copies à l'église et aussi j'en ai chez moi. Je vous en donnerai avec plaisir.

Francine Bernier, agente de pastorale pour l'Unité missionnaire de l'Est.



Truc de grand-mère citoyenne!

Le sucre nettoie les taches d'herbe

Les enzymes contenues dans le sucre contribuent à décomposer la chlorophylle, responsable des taches d'herbe. Mélanger 4 c. à soupe de sucre et un peu d'eau tiède pour former une pâte. Appliquez-en sur la tache et attendez 30 minutes avant de laver le vêtement.

Un nouveau trésor parmi nous...

Le 12 décembre 2017 est né :

Éthan Lavoie, fils de Jane Breton et Rémi Lavoie



Félicitations aux nouveaux parents!



Des nouvelles du Cercle de Fermières de Saint-Athanase

Voir à l'intérieur de la présente publication :

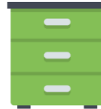
- Détails du concours « *Fleurissons notre paroisse* » et *coupon de participation*
- Invitation à une *conférence* sur *la 5^e maladie*, par *Isabelle Tanguay, infirmière bachelière*.

Si vous désirez faire partie du Cercle de Fermières, il en coûte 30 \$. 21 \$ pour la revue, 3 \$ à la fédération et 6 \$ au cercle. La Corporation provinciale a décidé d'abolir la vente de billets et d'augmenter la cotisation, cela a été décidé en haut-lieu, c'est-à-dire à sa direction générale.

Nous vous souhaitons un beau printemps en attendant l'été.

Sylvie Michaud
Secrétaire trésorière pour le Cercle de Fermières

RIDT



LE RAMASSAGE
DES ENCOMBRANTS

Il fallait **obligatoirement s'inscrire au plus tard le 29 avril** pour bénéficier de la collecte printanière des encombrants. Pour ceux qui ne l'ont pas fait, la prochaine période d'inscription (**obligatoire**) pour la collecte automnale, sera entre le 3 septembre et le 30 septembre 2018. **Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non inscrite.** Veuillez consulter votre aide-mémoire pour ces consignes. Merci de votre collaboration.

SOUPER DES ACÉRICULTEURS

Vous êtes cordialement invités à vous joindre à cette rencontre traditionnelle :

26 mai 2018 - 17 h

Centre des loisirs

Adulte : 24,50 \$

Enfant : 12 ans et moins : 15,00 \$



Réservez vos billets avant le 15 mai soit par la poste, par courriel à bureau@saint-athanase.com ou par téléphone au 418-863-7706

Au plaisir de vous y retrouver !